



Corridor économique intelligent

Bilan des consultations et grands axes d'intervention

Ministère des Transports du Québec

16 novembre 2021



Rappel des faits (1 de 2)

- Consultations régionales de la ministre Rouleau – 2019
- Consultations sectorielles du Secrétariat à la stratégie maritime – 2019
- Assises québécoises du secteur maritime – Mai 2021
- Lancement d'Avantage Saint-Laurent – Juin 2021
- Consultations spécifiques du 30 août au 1^{er} octobre 2021
 - Plus de 60 organisations participantes
 - Deux organisations observatrices



Rappel des faits (2 de 2)

- Corridor économique intelligent (CEI)
 - Objectifs : améliorer la compétitivité du transport maritime et assurer une meilleure cohabitation de celui-ci avec l'environnement
 - Moyen : mise en place de systèmes de transport intelligents (STI)

Faire de l'espace maritime québécois un lieu où les acteurs concernés peuvent tirer avantage des nouvelles technologies de l'information, de l'intelligence artificielle et de l'automatisation pour améliorer leurs opérations et réduire leur impact environnemental

- Vers quelles grandes priorités devraient être orientés les projets structurants du CEI pour la phase 2021-2025?



Quelques considérations de départ (1 de 2)

- Nécessaire adhésion des utilisateurs potentiels
- Plusieurs initiatives en développement
- Priorité accordée à plusieurs systèmes fonctionnels et interopérables plutôt qu'à de grandes solutions intégrées et uniques
- Optimisation de certaines activités stratégiques plutôt que la couverture de l'ensemble
- Nécessité de remédier au manque de données



Quelques considérations de départ (2 de 2)

- Approche adaptée ou différenciée selon la taille et la maturité technologique des organisations
- Retombées concrètes recherchées



Trois grands constats (1 de 2)

- Secteur peu numérisé
 - Beaucoup de communications par téléphone et de prévisions « maison »
 - Difficulté d'accès aux données, dont aux données environnementales
 - Systèmes existants « qui ne se parlent pas »
- Enjeu récurrent pour plusieurs acteurs : fluidité des opérations
 - Possibilité de prévoir plusieurs des causes d'interruption
 - Épisodes de goulots d'étranglement coûteux et polluants
 - Manque de fluidité intermodale (maritime – ferroviaire – camionnage)



Trois grands constats (2 de 2)

- Préoccupations environnementales
 - Réduction des gaz à effet de serre
 - Cohabitation du transport maritime et des opérations portuaires avec les écosystèmes, y compris les mammifères marins
 - Érosion des berges
 - Transport de matières dangereuses

Besoins exprimés (1 de 2)

Aides à la décision : mieux planifier et optimiser les ressources

- Outils de prévisibilité/optimisateur des transits et des opérations/
planificateurs
 - Infrastructures : quais, espaces d'entreposage, trains, camions
 - Main-d'œuvre et services : remorqueurs, services de pilotage, débardeurs
 - Navigation : tirants d'air et d'eau, niveaux d'eau, marées, limitations de vitesse, entraves à la navigation
 - Environnement : mammifères marins, protections des écosystèmes, qualité de l'air et de l'eau, pollution sonore, érosion des berges, transport de matières dangereuses



Besoins exprimés (2 de 2)

Numérisation des espaces et des activités

- Outils avancés de gestion pour améliorer les pratiques
 - Processus administratifs
 - Géolocalisation des conteneurs le long de la chaîne logistique
 - Congestion intra- et extraportuaire
 - Mesures d'urgence



Grands axes d'intervention

- Déterminer les données à recueillir, les collecter, les uniformiser et partager des données de qualité
- Se doter des infrastructures technologiques et numériques permettant l'accès aux données et leur partage en temps réel
- Assurer une cohérence avec le gouvernement fédéral concernant les processus administratifs, législatifs et réglementaires
- Déployer des projets innovants et des outils d'aide à la décision



Maintenant, à vous la parole!